



ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RTC

Le mercredi 4 décembre 2024 à 17 h
Au bureau d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
1130, route de l'Église, Québec (salle RC-19)

ORDRE DU JOUR

1. Adoption et de l'ordre du jour
2. Déclaration d'intérêts
3. Période de questions du public
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 novembre 2024
5. Dossiers soumis au conseil d'administration

Développement réseau et expérience client

- 5.1. Modification de parcours

Direction générale

- 5.2. Adoption de la Politique relative à l'utilisation du français
- 5.3. Règlement n° 449 modifiant le Règlement n° 351 – Règlement de gestion contractuelle du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

Expertise d'affaires

- 5.4. Adoption d'un choix fiscal relativement à la mesure d'allègement en lien avec la constatation d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations
- 5.5. Autorisation d'une dépense supplémentaire
- 5.6. Reconduction d'une convention de marge de crédit auprès de Financement-Québec – abrogation de la résolution 24-60
- 5.7. Reconduction d'une convention de marge de crédit auprès de Financement-Québec

Technologies

- 5.8. Adoption du Règlement n° 447 concernant des études et travaux préalables visant l'évolution de la solution billettique

6. Divers
7. Période d'intervention des membres du conseil
8. Levée de l'assemblée